



## Journées d'études IRAM

**Les changements politiques, sociaux et économiques au Sahel :  
Quelles implications pour les politiques de développement et  
les dispositifs de coopération ?**

**Paris, 24 juin 2011**

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) intervient depuis 1957 dans le champ de la coopération internationale. Ses activités concernent les domaines complémentaires des politiques publiques, du développement local, de la gestion des ressources naturelles, de la microfinance et des organisations rurales.

Basé en France, à Paris et à Montpellier, l'IRAM cherche à conjuguer compétences, éthique et exigence professionnelle. Ses activités d'études couvrent toutes les étapes du cycle de projet, de la pré-identification à l'évaluation finale. L'IRAM réalise également des interventions d'appui-conseil-formation. En association avec des partenaires locaux, divers programmes de développement sont conduits dans la durée et servent de bases aux travaux de recherches méthodologiques. L'IRAM accompagne notamment les processus de décentralisation en cours dans plusieurs pays du Sud, en essayant de les articuler aux approches du développement local. Il intervient pour promouvoir la gestion concertée et durable des espaces et des ressources naturelles par les acteurs locaux. Il appuie l'émergence et le renforcement d'organisations locales gestionnaires des ouvrages d'hydraulique pastorale, des systèmes d'irrigation et d'adduction d'eau potable. À l'échelle nationale et régionale l'IRAM participe à l'élaboration de politiques publiques s'inscrivant dans une optique de développement durable.

**Auteurs :**

Synthèse préparée par  
Marion Poirot (stagiaire  
IRAM-IEDES), avec l'appui  
de Johny Egg et Jérôme  
Coste.

**Responsable de la collection :**

Anne Lhomme

**Réalisation graphique :**

Bureau Issala

**Crédits photographiques :**

IRAM

**Impression :**

Janvier 2012

# Introduction

**JOHNY EGG, PRÉSIDENT :**

Depuis plusieurs mois, certains pays du Sahel sont le théâtre d'actes terroristes ciblant les puissances occidentales, en particulier la France. Cette détérioration des conditions de sécurité a des conséquences importantes sur les actions de coopération publiques ou non gouvernementales, notamment du fait des restrictions imposées aux déplacements des ressortissants européens.

Au-delà de l'adoption de dispositions strictement sécuritaires, qui sont nécessaires mais ne peuvent suffire à définir de nouvelles pratiques de coopération, il a paru essentiel à l'IRAM d'identifier les principaux facteurs, conjoncturels et structurels, de cette situation. L'installation d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans le paysage socio-politique de plusieurs pays sahéliens remet en cause nos grilles d'analyse habituelles ; elle nous incite à être davantage attentifs aux profondes transformations, sociales, politiques et économiques, que connaît actuellement cette région de l'Afrique.

La journée d'études poursuivait un double objectif : À travers les exposés et débats de la matinée, elle visait à mettre en lumière quelques-unes de ces transformations, en cherchant à combiner les tendances d'évolution lourdes (démographie, flux financiers et commerciaux, relations diplomatiques, etc.) et les événements politiques récents au Sahel et dans les pays voisins (Tunisie, Libye, Algérie). Les deux tables-rondes de l'après-midi ont cherché à identifier les principales implications de ces dynamiques pour les orientations et les modalités concrètes des actions de coopération, que celles-ci soient portées par des institutions publiques ou des organisations de la société civile.

En complément de l'enregistrement vidéo de la journée, disponible sur le site Internet de l'IRAM : [http://www.iram-fr.org/iram-actualite-detail.php?produit=general&id\\_actu=34](http://www.iram-fr.org/iram-actualite-detail.php?produit=general&id_actu=34), cette note propose une synthèse des exposés des intervenants et des réactions des participants à la journée d'étude. La qualité et l'intérêt de ces présentations et débats a été souligné par l'ensemble des participants. Les enseignements que l'IRAM peut en tirer, en termes d'orientations stratégiques, de priorités thématiques et de modalités d'intervention, ont été examinés par les différentes instances de l'association : le Conseil d'analyse stratégique, dont la première réunion s'est tenue à la suite de la journée d'études ; l'Assemblée générale annuelle et le Conseil d'administration.

# Exposés : Focus sur quelques évolutions significatives au Sahel

1. Voir la présentation des intervenants en fin de document.

## L'IMPLANTATION D'AQMI DANS LES RÉGIONS NORD DU SAHEL : FACTEURS GÉOPOLITIQUES NATIONAUX, RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX (P. BOILLEY<sup>1</sup>)

Si d'une certaine manière les espaces nord sahéliens ont toujours constitué des « zones grises », qui résultent d'une organisation politique mouvante et morcelée, l'accroissement récent des trafics de drogues dures et l'implantation d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ont brusquement internationalisé l'intérêt porté au Sahel. Analyser la complexité des réalités sahéliennes nécessite alors de comprendre comment s'imbriquent les événements locaux et les géostratégies régionales et mondiales.

### La première rébellion touarègue : entre indépendances et guerre froide

La première rébellion touarègue n'a concerné que le Mali tout juste indépendant. Maintenus dans une forme d'isolat durant la colonisation et peu préparés à la passation des pouvoirs entre la France et l'administration malienne, les Touaregs du nord-est malien ont déclenché en 1963-1964 une révolte armée qui fut écrasée violemment et dans l'indifférence internationale. Événement localisé, la rébellion touarègue s'inscrit cependant dans les réalités continentales et mondiales. L'échec du projet français de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) en 1957 avait contribué à semer une certaine confusion chez les notables touaregs qui l'avait soutenu. Cela engendra par ailleurs une profonde méfiance des États africains vis-à-vis d'un « complot français » cherchant à déstabiliser le Sahara. En outre, les populations nord maliennes se sont trouvées prises en étau entre, d'une part, le Mali et l'Algérie partenaires du Bloc de l'Est, et d'autre part, le Niger et l'Algérie qui restaient attentifs à éviter toute contagion revendicatrice des Touaregs sur leurs territoires respectifs. Enfin, sur fond de rivalités avec le Maroc, l'Algérie entendait déjà étendre son influence sur la région, considérée comme son pré-carré.

### Luttes pour l'intégration nationale : événements localisés aux retentissements internationaux

Dans les années 1970 et 1980, les sécheresses au Sahel provoquèrent un exode massif des jeunes Touaregs nigériens et maliens vers l'Algérie et la Libye. Riche de sa rente pétrolière, cette dernière offrait de nombreuses opportunités d'emploi, en particulier dans la Légion islamique, auxiliaire de l'armée à l'extérieur du pays. Lieux de mélange des Touaregs nigériens et maliens, les camps d'entraînement libyens ont servi de tremplin à l'émergence d'une pensée pan-touareg. Si le mouvement pan-touareg vola assez vite en éclat, les jeunes Touaregs qui rentrèrent progressivement au Mali et au Niger bénéficiaient d'une formation militaire et d'une vision politique solide. Ainsi, lorsqu'en 1990 éclatèrent les rébellions, d'abord au Mali puis au Niger, de profondes évolutions apparurent eu égard à celle de

1963-64. Comprenant que des visées indépendantistes seraient vouées à l'échec, les jeunes Touaregs portèrent des revendications intégrationnistes fortes. Par ailleurs, les rebelles, comprirent l'importance de la communication internationale : la dure répression engagée par le Mali déboucha ainsi sur une condamnation unanime des pays occidentaux et des organisations internationales, dans un contexte post guerre froide. Au cours de ces événements, l'Algérie continua de se positionner comme puissance tutélaire et médiatrice, prenant le pas sur la Libye, mal perçue en raison du soutien qu'on lui prêtait aux rébellions. La France, quant à elle, se contenta de participer aux négociations de paix au Mali ; tandis qu'au Niger, où l'uranium représentait un enjeu de taille, elle n'hésita pas à engager ses agents et à faciliter matériellement la rébellion, au grand dam de l'Algérie. Si la « question touarègue » était toujours considérée comme localisée, les deux rébellions retentirent à plus vaste échelle en Afrique et en Europe.

### L'implantation d'AQMI : internationalisation des conflits locaux

Malgré les deux cérémonies malienne (1996) et nigérienne (2000) des « Flammes de la paix », organisées comme points finaux des événements, les plus ou moins bonnes volontés des États dans l'application des accords et la lenteur de développement des régions sahariennes occasionnèrent des répliques au début des années 2000. Les régions nord du Sahel apparurent rapidement comme des « zones grises », propices à l'accroissement des trafics de drogues dures, et à l'installation de mouvements islamistes. Si les trafics en tous genres existaient depuis longtemps dans la zone, les choses prirent une autre dimension avec le trafic de drogues dures, en provenance de l'Amérique latine. D'une part, le trafic de drogue représentait une réelle opportunité pour les jeunes Touaregs et Maures sans emplois et, d'autre part, la circulation financière renforça le trafic d'armes dans la région. Par ailleurs, le vide institutionnel saharien facilita l'installation, dès 2003, au nord du Mali du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), issu du Groupe islamique armé (le GIA algérien). Suite à une série d'actions largement médiatisées — attaque d'une caserne mauritanienne, enlèvements... —, Ben Laden reconnaît,



en 2007, l'allégeance du GSPC devenu AQMI. Les ressources financières issues des enlèvements et des taxations sur les trafics de drogue permettent alors à AQMI de se développer dans les régions nord du Sahel, tout en offrant des sources de profits aux jeunes désœuvrés de la zone.

Ces deux facteurs de déstabilisation ont ainsi définitivement internationalisé les événements régionaux. Une lutte se joue désormais entre acteurs classiques, l'Algérie et la France — la Libye ayant été mise au banc depuis la révolution de 2011 —, mais aussi entre la France, les USA, la Russie et la Chine. En parallèle, la Mauritanie, le Mali et le Niger essaient de tirer le meilleur profit de la situation (dotations matérielles et financières retombant sur le Sahel). Les cartes deviennent floues et les rôles de chacun se complexifient. Des rumeurs accusent des hauts cadres maliens, nigériens et algériens, y compris institutionnels, d'être impliqués dans les trafics de drogue. Certains font l'hypothèse d'une alliance objective entre l'Algérie et les USA pour que la région soit perçue comme le bord le plus à l'ouest de « l'arc de crise » international, permettant ainsi à ces deux pays, mais aussi à la France, de s'implanter et de se maintenir au Sahel afin de protéger leurs intérêts.

L'internationalisation de l'insécurité au Sahel concourt à ce que les revendications touarègues, dont les clichés facilitent la confusion avec AQMI, se retrouvent noyées sous des enjeux géostratégiques et géopolitiques qui les dépassent. Si certains tirent profit de la situation d'insécurité, la majorité des populations nomades malienne et nigérienne souffrent de la raréfaction des projets de développement et des opportunités économiques. Enfin, même si des liens se tissent (mariages, liens commerciaux...), le salafisme d'AQMI est encore considéré comme un « corps étranger » par rapport à l'islam local.



1. Les débats de la matinée ont été animés par Yves Gueymard et Johny Egg.

#### Points de discussion<sup>1</sup>

*Les politiques européennes de contrôle des flux migratoires : quels impacts au Sahel?*

Une participante a souligné que la gestion conjointe des flux migratoires a été imposée comme l'une des conditionnalités de l'aide au développement européenne. Le dispositif FRONTEX et les accords bilatéraux de réadmission, signés avec certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, ont contribué à créer des zones de refoulement massives, accueillant les migrants expulsés d'Europe

et des pays voisins ou bloqués sur leur route migratoire. Ces espaces d'enfermement, dans le désert ou dans des centres de rétentions (comme en Mauritanie, au Maroc ou à la frontière entre l'Algérie et le Mali), sont à la croisée des zones de circulation de tous les trafics, aboutissant à fragiliser la situation des migrants qui sont souvent victimes ou parfois parties prenantes de ceux-ci. Dans le même temps, les accords de réadmission bilatéraux conduisent d'une part, à des risques de tensions diplomatiques entre les pays riverains, et d'autre part, à une logique d'enfermement qui met à mal la libre circulation économique des individus dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

*Quelles perspectives pour les positions, économiques et diplomatiques, de la France dans la région ?*

Pour P. Boilley, il y a actuellement un certain flou par rapport aux populations malienne, nigérienne et libyenne et aux manifestations pro libyennes ayant récemment éclaté à Bamako. Ces manifestations tiendraient cependant bien plus d'une réaction anti - intervention occidentale de type colonialiste que de la défense réelle de Kadhafi. Concernant les perspectives pour la position française, globalement la France souhaite accroître son influence sans s'en donner franchement les moyens, si ce n'est au Niger où elle a des intérêts forts, d'où la rapidité de sa réaction face aux enlèvements de janvier 2011 à Niamey. Enfin, la mise en place de la zone rouge, largement critiquée par les chercheurs, bloque la recherche française sur le Sahel, au grand dam de la coopération avec le Mali, le Niger, l'Algérie, le Burkina Faso.

*Le Nord du Mali : quelle place dans les politiques d'aménagement du territoire et dans les débats de société ?*

Pour P. Boilley, les politiques d'aménagement du Nord du pays n'ont justement pas été pensées par le Mali, ce qui est l'une des causes structurelles du conflit puisque cela renforce le côté « gris » de la zone. Quant aux débats maliens, il y a eu peu d'évolution, le nord du pays apparaît toujours comme « un ailleurs ». Les débats de sociétés concernent essentiellement le sud du pays et aucun parti politique, si ce n'est le PARENA (Parti pour la renaissance nationale), ne s'y intéresse.

*AQMI : quel poids réel ?*

Selon P. Boilley, AQMI ne serait pas un grand groupe : on peut l'estimer entre 150 et 300 personnes, essentiellement des Algériens venus des maquis auxquels s'ajoutent des personnes, encore peu nombreuses, venant d'Afrique de l'Ouest. Ce petit groupe est divisé par *katiba* (section) et réparti dans le désert.

Un intervenant a toutefois précisé qu'AQMI évolue au Mali et que ce ne sont plus seulement les trois régions du Nord (Gao, Tombouctou et Kidal) qui sont touchées : des membres d'AQMI achèteraient, à Nara et au Nord de Ségou, du bétail et d'autres marchandises à des prix nettement supérieurs à ceux du marché. En outre, AQMI se déclare aujourd'hui capable de s'exprimer dans toutes les langues du pays. Pour P. Boilley, le devenir religieux d'AQMI apparaît cependant limité, même si le groupe joue son rôle de propagande.

## LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE BLOQUÉE (D. GENTIL)

Après plusieurs années d'afro-pessimisme, un nouveau discours fait jour : le retour de la croissance économique (5 % par an en moyenne) et le repeuplement du continent (qui devrait retrouver en 2050 le poids démographique qu'il avait en 1500), inviteraient à relativiser les inquiétudes à l'égard du devenir africain. Cependant, ce discours reste trop général et superficiel : d'une part, parce qu'il revient à agréger des situations très différentes et, d'autre part, parce qu'il possède une portée explicative très limitée. En outre, ce discours s'avère assez démobilisateur en ce qu'il freine la mise en question des modèles économique et démographique.

### Les tendances lourdes au Sahel : constats et facteurs explicatifs

La trajectoire démographique du continent africain apparaît comme une exception eu égard aux autres régions en développement. Alors que la natalité et la fécondité en Asie et en Amérique latine ont diminué de moitié en cinquante ans, peu de changements significatifs peuvent être notés à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, si ce n'est une baisse de la fécondité lente et irrégulière. Si la transition démographique est déjà avancée en Afrique du Nord et en Afrique australe, le reste du continent possède l'indice de fécondité le plus élevé au monde. À l'échelle du Sahel, malgré des baisses amorcées de la fécondité en Gambie, en Mauritanie, au Sénégal et au Cap Vert, la transition démographique reste globalement bloquée. Les pays sahéliens représentent donc une exception au sein de « l'exception africaine ». Les projections démographiques à l'horizon 2050 « donnent le vertige » : les populations nigérienne et malienne devraient respectivement quintupler et tripler. L'augmentation rapide de la population devrait alors se traduire par l'entrée massive de cohortes de jeunes sur le marché du travail.

Le blocage de la transition démographique dans les pays sahéliens résultent de causes multiples et interdépendantes telles que le quasi-abandon des politiques ayant trait au contrôle des naissances, la dégradation des systèmes éducatifs, la tendance à la stagnation voire la détérioration de la situation des femmes — comme le montre le développement de la polygamie —, le poids croissant des influences religieuses, mais aussi l'absence de remise en question du modèle démographique en cours par les populations.

Indices de transition  
démographique au Sahel  
(Guengant, 2007)

	Natalité (‰)	Mortalité (‰)	Accroissement (‰)	Fécondité	Espérance de vie
Niger	51	16	3,6	7,5	55? ou 51 (Ramses)
Mali	49	16	3,2	6,7	52
Burkina Faso	46	16	3	6,4	51
Tchad	47	16	3,1	6,5	51
Sénégal	38	10	2,8	5,2	62
Gambie	38	11	2,7	5,2	58
Mauritanie	35	9	2,7	4,8	62? ou 56 (Ramses)
Cap-Vert	31	5	2,6	3,8	70

## Des jeunes sans pouvoir et sans avenir? Quelques hypothèses de solutions partielles

Tous ces facteurs concourent à faire grossir les rangs de chômeurs, diplômés ou non, et à accentuer la précarisation des jeunes travailleurs. Du point de vue social, les jeunes ont tendance à rester des « cadets sociaux », coupés à la fois des responsabilités économiques et politiques. Du point de vue politique, la tendance générale est à une certaine déception à l'égard de la démocratie et de la décentralisation. Biens qu'utilisés dans les campagnes électorales, les jeunes n'ont que peu d'accès aux arènes politiques, encore largement dominées par les classes d'âges supérieures.

Plusieurs pistes de solution peuvent être envisagées. Il s'agit en premier lieu de démystifier l'idée selon laquelle la croissance démographique serait un bien en soi, en militant pour favoriser les politiques d'accessibilité à la maîtrise de la contraception. Il conviendrait en second lieu de renforcer l'attractivité de l'agriculture familiale dans un contexte où l'agro-business est souvent le modèle privilégié par les politiques. Enfin, il apparaît nécessaire de soutenir les politiques d'appui à l'économie populaire et aux petites et moyennes entreprises.

### Points de discussion

*Quels sont les impacts de la fermeture des politiques européennes d'immigration dans un contexte où la transition démographique est bloquée au Sahel? Quelles sont les analyses des responsables européens et français face à une telle situation?*

Une intervenante a souligné que si la « cocotte » est actuellement fermée, le déficit d'opportunités économiques au Sahel va contribuer à ce qu'une partie de celle-ci s'échappe d'une manière ou d'une autre vers l'Europe, en empruntant des routes migratoires de moins en moins sécurisées. Cet afflux de main d'œuvre (principalement clandestine) répond d'ailleurs à une demande des entreprises européennes.

Un autre intervenant a précisé que le contrôle accru des flux migratoires par l'Europe conduit aussi et surtout à accroître les migrations intra-régionales (au sein de la CEDEAO). Il est probable que cette tendance s'accroisse avec le temps et qu'on assiste à la densification des zones littorales et à terme à une réorganisation complète des économies à l'échelle de l'ensemble de la région.

Selon D. Gentil, la main d'œuvre clandestine va en effet continuer d'affluer vers l'Europe, dans des conditions de travail de plus en plus précaires. Cependant, l'Europe conserve une position de « forteresse » et peu d'alternatives significatives sont proposées, y compris par la gauche française. Les grandes migrations se font donc de plus en plus à l'intérieur de l'Afrique mais dans des conditions de plus en plus difficiles. Malgré les discours sur l'Afrique en général, les différents États africains ont tendance à se replier et à exclure les étrangers en cas de problèmes. Par ailleurs, les perspectives d'industrialisation de l'Afrique semblent relativement faibles : la présence croissante des pays émergents se traduit essentiellement par l'arrivée de produits à bas coûts sur le marché africain.

*Quelles sont les conséquences de la croissance démographique et de la densification en milieu rural?*

Pour D. Gentil, à court terme, la croissance démographique peut déboucher sur l'extension des surfaces cultivées et l'intensification de l'agriculture. Mais à plus long terme, cela risque de générer des conflits entre pasteurs et agriculteurs, un resserrement des surfaces d'exploitation, un accès au foncier plus limité pour les femmes et les jeunes...

*Baisse de la mortalité infantile : facteur de déblocage de la transition démographique?*

Un intervenant a remarqué que malgré la dégradation des systèmes de santé, le traitement de la malnutrition, du paludisme..., s'améliore globalement et contribue à réduire la mortalité infantile grâce à une prise en charge plus efficace des crises alimentaires ou sanitaires.

Pour D. Gentil, il existe en effet un décalage entre les théories et ce qui est actuellement observé au Sahel. Généralement, la baisse de la mortalité infantile est rapidement suivie d'une baisse de la fécondité. Or, au Sahel cela n'est pas vérifié : le développement de la polygamie débouche sur une concurrence accrue entre les femmes pour avoir le plus d'enfants possibles et obtenir par là une position privilégiée auprès du mari. Tant qu'il n'y aura pas de remise en cause du modèle démographique par les hommes et les femmes, il y a peu de chance que s'amorce une forte baisse de la fécondité.



Les pays émergents, à la puissance financière affirmée, sont aussi très présents dans la sphère de la coopération au développement. Quelles sont les implications de ces transformations récentes?

### Diversification des partenaires dans les échanges extérieurs des pays sahéliens : quelques constats

La montée en puissance des pays émergents dans les échanges extérieurs africains est d'abord observable en termes de commerce : depuis 2009, la Chine est devenue le principal partenaire commercial du continent, et depuis 2010, les flux commerciaux indiens sont supérieurs à ceux de la France. Concernant les pays sahéliens, on remarque que depuis une dizaine d'années, les importations en provenance de Chine sont en forte croissance (passant par exemple de 0,3 % à 20 % des importations totales tchadiennes), et que les exportations à destination de la Chine ne cessent d'augmenter (passant par exemple de 1 % à 51 % des exportations totales mauritaniennes).

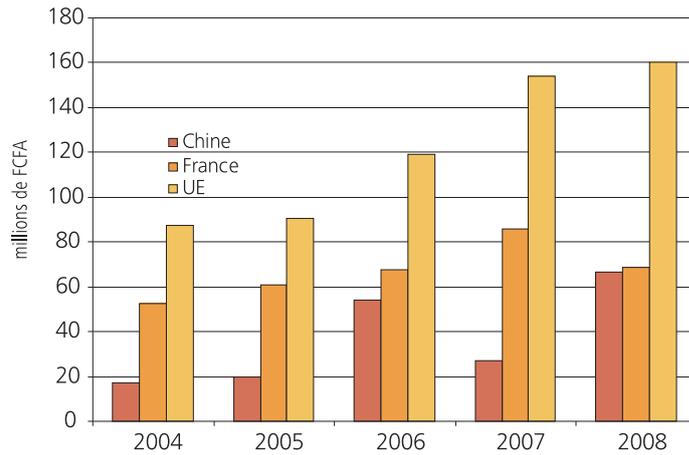
Par ailleurs, on constate une diversification des investisseurs au Sahel. Le cas de l'Office du Niger, au Mali, est particulièrement illustratif : depuis 2007, on observe une augmentation importante des investissements sud-africains, libyens, chinois, étatsuniens mais aussi des acteurs privés des États membres de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), dans l'agriculture pour l'acquisition foncière. De même, on peut noter une forte implication chinoise dans le secteur énergétique — pétrole et uranium — au Niger, tant en terme d'exploration que d'exploitation.

Au niveau de l'aide publique au développement, on remarque aussi une nette progression des interventions chinoises et brésiliennes, ainsi qu'une diversification des pays d'intervention : en 2010, 56 % des projets menés par le Brésil, l'ont été hors Afrique lusophone.

Enfin, la présence grandissante des pays émergents en Afrique s'établit aussi en termes de *soft power* avec, par exemple, la mise en place par la Chine des centres Confucius et des centres de recherche agricoles et agronomiques. On s'aperçoit aussi qu'une large partie de l'information sur l'Afrique émane de l'agence de presse chinoise *Xinhua*.

Toutes ces opérations s'intègrent dans un contexte de baisse de l'APD globale des pays de l'OCDE, et en particulier dans l'agriculture. On assiste alors à un déplacement des lieux de production des normes en matière de référentiels sur le développement ainsi qu'en matière de règles du jeu relatives à la coopération internationale : chacun construit son propre référentiel du développement et de la coopération sur des registres bien différents.

Diversification commerciale :  
importations au Niger  
(Source : calculs de J.-J.  
Gabas à partir de la base de  
données COMTRADE)



### Implications dans les jeux institutionnels : politiques publiques au Sahel et conflits de référentiels sur la coopération

En premier lieu, ces référentiels, et l'opacité des informations relatives à ceux-ci, vont générer des mythes sur les objectifs des politiques de coopération des pays émergents. Ces mythes concernent principalement la coopération chinoise avec d'une part, l'idée selon laquelle l'influence croissante de la Chine en Afrique viendrait à satisfaire les besoins alimentaires chinois à moyen terme, et d'autre part, l'idée qu'il y aurait un risque de « péril jaune » caractérisé par la présence de plus en plus massive de Chinois sur le continent africain. Or, la balance commerciale entre la Chine et l'Afrique est positive pour la Chine, et peu de sources permettent d'étayer la seconde hypothèse.

La deuxième implication concerne l'apparition de conflits de référentiels sur la coopération et le développement. À la technicisation croissante de la coopération des pays du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) (en particulier avec le développement des outils de gestion et d'évaluation de plus en plus sophistiqués), s'opposent le référentiel brésilien basé sur une coopération dite « horizontale Sud-Sud », et le référentiel chinois « gagnant-gagnant ». Ces oppositions vont alors engendrer une absence de participation des bailleurs émergents au processus d'harmonisation de l'aide. Par ailleurs, ces conflits de référentiels vont s'exprimer à travers des discours politiques, parfois violents, notamment entre les États-Unis et la Chine. Ainsi, la Chine n'a pas hésité à souligner d'une part, la faiblesse des apports de l'uranium dans le PIB nigérien, et d'autre part, l'absence de retombées positives en termes d'infrastructures de l'exploitation de l'uranium par les acteurs étrangers les plus anciennement implantés, tout comme les États-Unis mettent en garde les pays africains contre une fausse coopération que proposerait la Chine.

Enfin, la plupart des investissements effectués par les pays émergents au Sahel sont décidés entre les plus hautes autorités des États partenaires, court-circuitant ainsi les administrations nationales dans le processus d'élaboration des politiques publiques. On assiste alors à une réelle redistribution des rôles entre acteurs : les règles du jeu de la coopération internationale et des processus d'élaboration des politiques publiques nationales sont modifiées, les hiérarchies de normes contrariées.

## Points de discussion

Les différents points de discussion ont presque exclusivement porté sur la politique de coopération chinoise. Un intervenant a cependant souligné l'intérêt de se pencher sur le cas particulier du Brésil et de son fer de lance, Embrapa, consortium de recherche agricole public-privé, porteur d'un discours « Sud-Sud ».

### *Pluralité de l'intervention chinoise et nature de la coopération*

Certains intervenants ont souligné que, d'une part, la Chine est aujourd'hui plus « vendeur » qu'« investisseur » en Afrique et que, d'autre part, la décomposition du commerce rend difficile l'identification de la provenance de la valeur ajoutée d'un produit. Par ailleurs, si beaucoup d'investissements entrepris par des sociétés chinoises sont financés par l'État chinois, il faut aussi prendre en compte les investissements entrepris par des sociétés chinoises mais financés par d'autres acteurs.

D'autres intervenants ont, quant à eux, précisé que si les mythes concernant la Chine peuvent en partie être dégonflés, il apparaît cependant nécessaire de ne pas généraliser et d'étudier concrètement ce qui se passe produit par produit et marché par marché. La zone Office du Niger est un exemple des diverses dimensions des investissements chinois dans l'agriculture. D'autre part, on peut se demander si la conquête économique des pays africains ne se fera pas plus par les petits investissements privés que par la coopération officielle. Si l'on regarde le processus d'installation des Chinois, on s'aperçoit que la main d'œuvre pléthorique venue de Chine pour travailler sur les grands chantiers il y a 20 ans, s'est finalement installée et a monté de petits commerces grâce à des crédits obtenus au niveau de l'ambassade ainsi qu'à des prix préférentiels sur les importations chinoises. Ces petits commerces ont pour certains contribué à faire couler les commerces locaux, suscitant de fortes réactions de mécontentement (comme à Madagascar ou au Cameroun).

D'un autre côté, un participant s'est interrogé sur les retombées positives des investissements privés chinois dans l'agriculture : ne seraient-ils pas une solution possible au déficit d'investissement de nos pays dans ce secteur ?

Selon J-J Gabas, il est vrai que parler de « l'intervention chinoise » est un abus de langage puisque derrière la Chine, il y a une multiplicité d'acteurs, parmi lesquels on peut distinguer les actions coordonnées par le MOFCOM (ministère du Commerce de la République populaire de Chine) sous forme de grands projets d'infrastructures, les gros investissements financés par la Banque de Chine et les petits investisseurs de plus en plus nombreux sur des surfaces réduites (petits hôtels, petits magasins...). Concernant les réactions de rejet par rapport à la présence chinoise, des enquêtes menées au Mali au niveau de divers acteurs institutionnels ou non tendent plutôt à montrer des positions très diversifiées.

### *Nature des modèles agricoles transférés : agriculture familiale, modèle agro-exportateur... ?*

J-J Gabas a précisé que les centres de recherche chinois ne sont pas des cen-

tres agronomiques à proprement parler mais des centres de démonstration et de vulgarisation agricoles. Reste qu'encore une fois, cela fait partie de l'opacité dans la stratégie chinoise.

*La compétition entre bailleurs classiques et émergents : une capacité de négociation accrue pour les pays sahéliens ?*

J-J Gabas a souligné que dans le cas du Niger, les recherches ont conclu négativement. Est-ce que la compétition entre référentiels génère davantage de marge de manœuvre pour les pays sahéliens ? La réponse n'est pas évidente et ne peut être généralisée. Il s'agit donc d'étudier au cas par cas les effets de cette compétition sur les processus décisionnels. Pour ce faire, il faut comprendre le fonctionnement interne de chaque État afin de cerner les acteurs qui négocient (et ceux qui ne sont pas « invités » aux négociations) et de comprendre les répercussions de ces négociations sur la marge de manœuvre de chaque acteur.

*Le référentiel de développement promu par la Chine*

La Chine s'est développée en favorisant un modèle relativement protectionniste pour ses agriculteurs et paysans. Par conséquent, on peut se demander si le modèle gagnant-gagnant promu par la Chine en Afrique ne serait pas qu'une simple rhétorique visant à sécuriser l'accès chinois aux matières premières ?

Selon J-J Gabas, l'agriculture apparaît comme une priorité d'intervention en Afrique afin de renforcer la sécurité alimentaire du continent, mais dans le même temps, il s'agit effectivement pour le gouvernement chinois de sécuriser son accès aux matières premières (pétrole, uranium, bois). L'agriculture est un passage sectoriel stratégique pour la Chine, il n'y a pas de stratégie agricole pour elle-même.

# Tables rondes : Implications pour les politiques de développement et les dispositifs de coopération

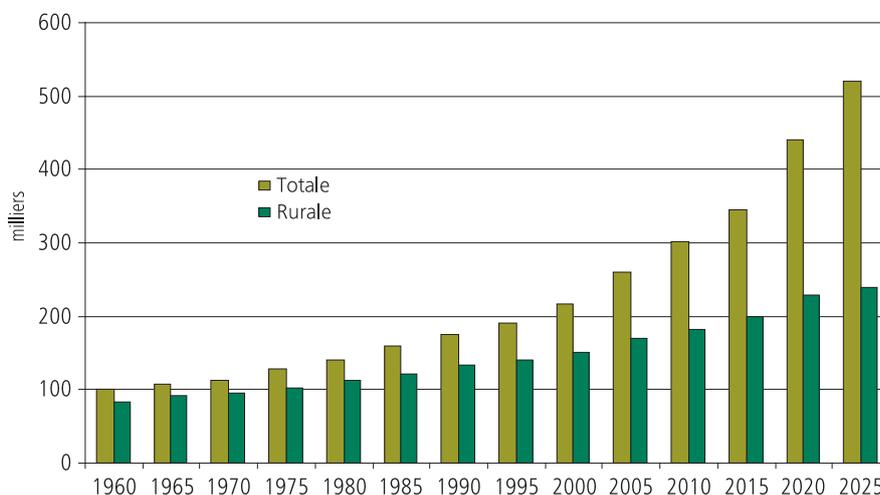
*Intervenants*<sup>1</sup> : Florence Lasbennes, Camilla Toulmin, Jean-Jacques Boutrou, Bernard Bonnet, Imma de Miguel, Bio Goura Soulé.  
*Animateur* : Roger Blein.

1. Voir la présentation des intervenants en fin de document.

## TABLE RONDE N°1 : QUELLES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT FACE AU DÉFI DE L'EMPLOI DES JEUNES ?

L'augmentation rapide de la population en Afrique subsaharienne place la question de l'emploi des jeunes au cœur des défis économiques et démographiques des pays subsahariens, interrogeant à la fois les stratégies de développement nationales mais aussi les politiques de coopération. **Florence Lasbennes** a d'ailleurs soulevé un fait significatif : lors du dernier G20 agricole (22 et 23 juin 2011), les débats qui portaient initialement sur l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, se sont progressivement déplacés vers la question des futurs ruraux en Afrique. **Camilla Toulmin** a cependant souligné que si l'emploi se trouve au cœur des discours politiques, on observe un important décalage tant sur le plan de la mise en œuvre effective des déclarations d'intentions que sur le plan du processus décisionnel. Les jeunes ne sont en effet que faiblement intégrés aux prises de décision concernant les investissements dans l'agriculture et l'emploi. Comment les intégrer à ces prises de décision ? Comment faire de la jeunesse un atout pour le continent en général et pour les pays sahéliens en particulier ?

Un premier enjeu consiste à accroître l'attractivité du secteur agricole par la diversification des opportunités sur les filières, ce qui suppose d'investir dans les activités de petite transformation et de commercialisation. Selon **Imma de Miguel**, cette diversification est un levier fondamental pour offrir aux acteurs marginalisés, notamment les jeunes et les femmes, non plus des moyens d'existence de survie mais des moyens d'existence durables. L'agriculture familiale, prépondérante en termes de production et d'emploi, représente alors un potentiel important de diversification de la valeur ajoutée à condition que l'environnement politico-institutionnel appuie et protège les petites exploitations, et que la structuration d'organisations



Croissance annuelle de la population active au Mali (Guengant, 2010)

de producteurs inclue les acteurs vulnérables.

**Jean-Jacques Boutrou** a toutefois rappelé qu'au vu des projections démographiques, le secteur agricole ne pourra à lui seul absorber l'ensemble des jeunes entrants sur le marché du travail. Face au manque d'opportunités licites, un autre enjeu consistera donc à créer des emplois non agricoles en milieu rural afin de placer les jeunes devant un panel de choix plus large, certes moins rémunérateurs que la filière drogue mais offrant un cadre de vie plus sécurisant à long terme. Au niveau de la conception et de la mise en œuvre des projets de coopération, cela implique d'établir une cartographie des situations existantes à une échelle géographique plus large que celle de la localité d'intervention.

**Bernard Bonnet** a lui aussi abordé la nécessaire valorisation de la mobilité dans le cas des sociétés pastorales: celle-ci permet, d'une part, de limiter les impacts négatifs de la croissance démographique sur les écosystèmes, et d'autre part, de maintenir l'activité productive dans un contexte où, faute d'industrialisation, les jeunes pasteurs n'ont que peu d'alternatives si ce n'est de rester dans le système pastoral. Deux pistes de solution ont alors été soulevées. Il conviendrait en premier lieu d'innover dans la conception de systèmes éducatifs de base afin d'éviter que des sociétés, en particulier les sociétés pastorales, doivent choisir entre leur activité rémunératrice et l'école. En second lieu, il s'agirait de favoriser l'emploi des jeunes dans les chantiers, en cours ou futurs, d'exploitation des ressources naturelles non renouvelables (minerais, pétrole...).

#### Points de discussion

##### *La place des jeunes dans les débats et les processus décisionnels*

Un participant a souligné que, dans les réflexions actuelles sur l'emploi, la jeunesse et l'insécurité, on n'entend peu les jeunes parler d'eux-mêmes, que ce soit entre eux ou devant leurs aînés. Or, l'émergence d'un dialogue entre les différentes classes d'âge favoriserait l'accompagnement social des jeunes, y compris dans l'exode.

##### *Le G20 agricole : Consensus mou ou répercussions concrètes? Poids du politique par rapport au poids financier?*

Pour Florence Lasbennes, les discussions menées au G20 agricole de 2011 comportent une certaine nouveauté en ce qu'elles ont replacé le problème de l'accès physique et économique au cœur de la définition de la sécurité alimentaire, ce qui a ainsi permis de reparler de pouvoir d'achat, de coût de l'emploi, de revenus... Si ces discussions ne résolvent pas la quadrature du cercle, elles contribuent à favoriser un dialogue intersectoriel, interdépartemental et inter-acteurs. Ces discussions vont d'ailleurs se poursuivre dans le cadre d'une ministérielle « finance et développement » en septembre 2011, portant a priori sur l'articulation de l'ensemble des dimensions des problèmes alimentaires et agricoles. Ces arènes de discussion ont aussi permis à certains pays, notamment le Brésil et les USA, de rappeler que la petite agriculture n'était pas une alternative à la grande agriculture mais qu'un équilibre entre ces deux formes d'exploitations agricoles devait être trouvé.

*Dans d'autres contextes, des combinaisons ont été trouvées entre développement de l'emploi local, système financier et système de formation professionnelle pour accompagner la diversification économique et l'insertion durable des jeunes dans le marché du travail. Dans le contexte subsaharien, existe-t-il des réflexions et expériences sur ce type de dispositifs ?*

Une participante a souligné qu'un certain nombre de pays, comme le Niger, mènent actuellement des réflexions dans une démarche intersectorielle pour lier orientation professionnelle, diversification des choix de métiers et politique de formation professionnelle. Si l'on veut que les jeunes puissent faire des choix, l'une des questions centrales concerne l'émergence de lieux d'expression et d'accès à l'information.

Un autre participant a précisé que presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont déjà expérimenté des programmes nationaux pour l'emploi, ce qui s'est souvent traduit par la mise en place de ministères de l'emploi et de la jeunesse. Mais au niveau de la mise en œuvre, se pose le problème de la durabilité des projets. Au Sénégal, par exemple, la mise en place de fermes agricoles, dans le cadre du programme « retour vers l'agriculture », a souffert d'un manque de compétitivité des produits issus de ce système. La viabilité de ces programmes pose aussi problème si l'on veut aller vers des niveaux de transformation où l'énergie est plus coûteuse. Cela montre encore une fois, la nécessité de mener la réflexion aux niveaux national, sous-régional, régional voire international.

Un troisième participant a souligné que les programmes visant par exemple à accroître les surfaces cultivées, comme c'est le cas à l'Office du Niger, nécessitent tout un processus de contractualisation entre État et sociétés rurales, banques et opérateurs, producteurs et transformateurs... Or, malgré la consolidation juridique et la transparence des comptes, ces formes de contractualisation ne sont que rarement respectées lorsqu'il y a des fluctuations du prix sur le marché. Imma de Miguel a rappelé que ce processus de contractualisation avec les petites exploitations familiales était à la base de l'essor de la production de coton au Mali et au Burkina Faso. Il s'agirait alors de comprendre les motivations politiques des acteurs internes et externes aux pays qui ont permis aux exploitations familiales d'être économiquement rentables pour elles-mêmes et pour la société.

*Le problème central n'est-il pas, d'une part, d'orienter les investissements vers des activités à haute intensité en main d'œuvre, et d'autre part, de regagner le contrôle de la politique économique interne, en passant par une remise en cause des dogmes du libéralisme économique ?*

Pour Imma de Miguel, ces questions sont à mettre en relation avec la diversification des acteurs et des modèles de développement dans la région. Cela marque peut-être un moment où les différents pays africains vont pouvoir « challenger » ces modèles en refusant de dépendre du marché international pour s'alimenter et en mettant l'emploi interne des jeunes au centre des débats.

Selon Jean-Jacques Boutrou, il s'agit de faire le lien entre les situations mobilisatrices d'énergies et d'insertion des jeunes et la mise sur les marchés locaux de productions potentiellement demandées par les populations urbaines. En arrière

fond, se pose la question de l'environnement : les services d'accès au crédit, la structuration des marchés, les investissements dans l'agriculture, les prix... En tant qu'acteurs du développement, notre rôle est aussi d'innover en fonction de la diversité des contextes : les processus d'ouverture des marchés voire de libéralisation peuvent offrir des opportunités pour certaines formes d'agriculture et dans le cas de certaines filières.

Pour Camilla Toulmin, deux questions majeures se posent : qui va gagner de l'augmentation des prix agricoles et comment trouver un meilleur équilibre entre grandes et petites exploitations? Pour soutenir les petits agriculteurs, il faut s'assurer qu'ils soient mieux organisés et sécurisés aux niveaux du foncier et du positionnement dans les filières.

Un participant a, quant à lui, rappelé l'intérêt de l'approche « chaîne de valeur », en termes d'emploi des jeunes. Cette approche permet de regarder par filière toutes les étapes de création de valeur ajoutée afin de permettre une maîtrise des marges grâce notamment à une contractualisation entre les acteurs de la filière.

**Bio Goura Soulé** a clos la table ronde en rappelant que l'agriculture a été reconnue, par la Banque mondiale puis par le G20 agricole, comme un levier essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de l'emploi des jeunes. Cependant, la question de la gouvernance continue de se poser avec acuité puisqu'un décalage persiste, notamment dans le secteur rural, entre les déclarations politiques et la mise en œuvre effective de solutions pour la jeunesse. Au Sahel, le problème est d'autant plus grave que les jeunes trouvent une réelle opportunité avec la progression du trafic de drogue. Comment offrir un cadre de vie aux jeunes? En premier lieu, il s'agit d'innover, en s'appuyant sur les opportunités existantes. Au Niger, par exemple, il y a des perspectives d'exploitation des ressources minières qui pourraient être liées à la création d'emplois en milieu rural. En second lieu, se pose la question des types de formations et d'informations susceptibles de motiver les jeunes. Quelles sont les formes d'incitations à mettre en place, et qui les met en place : les États déjà affaiblis, les multinationales s'implantant dans la zone, les ONG? Peut-on se limiter à ce qu'apportent les ONG aujourd'hui pour qu'émerge un environnement attractif pour les jeunes en milieu rural mais aussi en milieu urbain?



## TABLE RONDE N°2 : QUELS DISPOSITIFS DE COOPÉRATION DANS LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES PAR LE TERRORISME ET LES TRAFICS MAFIEUX ?

La seconde table ronde, introduite par **Roger Blein**, a visé à identifier des pistes de réflexion et d'action pour faire évoluer les modes de faire et de coopération au Sahel. Comment continuer à travailler dans les zones sahéliennes malgré les divers éléments de déstabilisation qui s'y développent ?

Face à la complexification de la situation, marquée par la combinaison et l'enracinement de problèmes d'ordre politique, de trafics en tous genres et de criminalité, **Jean-Jacques Boutrou** a souligné que les membres d'AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières), ayant perdu des collègues dans la région, se sentent aujourd'hui moins en sécurité au Sahel qu'en Colombie. La mouvance du contexte conduit en effet à brouiller les règles et à démultiplier les incertitudes. AVSF a donc intégré ce tableau dans une perspective de moyen terme en définissant plusieurs principes d'intervention au Sahel. Un premier principe consiste à maintenir un engagement dans les zones sahéliennes tout en gardant une possibilité de repli stratégique (comme cela a été le cas de 1992 à 1998 dans le nord Mali). Un autre principe repose sur une forte activation de la veille et des réflexions sur l'analyse des évolutions contextuelles, en lien avec les réseaux locaux (autorités villageoises, leaders locaux, ONG...) et les acteurs institutionnels (ambassades de France présentes au Sahel, coopérations bilatérales...). Par ailleurs AVSF a adopté un modèle de fonctionnement qui implique non pas des déplacements du personnel technique vers les zones d'intervention mais une plus grande mobilité du personnel engagé localement vers des zones sécurisées. Un tel principe nécessite aussi de développer des liens forts avec les acteurs locaux et communautaires puisque actuellement AQMI ne remet pas en cause la coopération en elle-même et ne pratique pas l'intimidation vis-à-vis des équipes locales. Enfin, compte tenu de la responsabilité d'AVSF à l'égard des assistants techniques nationaux, régionaux ou internationaux, l'association a défini un ensemble de mesures de veille et de protection dans le cadre d'un manuel de sécurité.

**Imma de Miguel** a mis en exergue deux tendances fortes guidant les actions d'Oxfam au Sahel. Il s'agit tout d'abord, comme cela a été évoqué par Jean-Jacques Boutrou, de renforcer les partenariats avec des organisations locales, basés sur le transfert de compétences techniques et l'autonomisation progressive de ces structures afin qu'elles deviennent des agents de développement. Un deuxième axe concerne l'« africanisation » des expatriés, moins sujets aux risques d'enlèvement par AQMI.

**Bernard Bonnet** a souligné que les mesures prises par les différentes coopérations à l'égard du Mali, du Niger et de la Mauritanie, n'ont jamais été aussi radicales qu'elles le sont aujourd'hui, venant ainsi remettre en cause les modes d'intervention qui prévalaient jusqu'à présent. Si les dispositifs de coopération sont adaptés à court terme, notamment via le suivi à distance des équipes de terrain, deux problèmes font jour. D'une part, quelles sont les perspectives à plus long terme, étant donné que le système actuel ne fonctionne que lorsqu'on a une connaissance relativement fraîche des terrains d'intervention ? Et d'autre part, comment assumer dans un tel contexte les responsabilités liées à la gestion des dispositifs vis-à-vis des finan-

ceurs de projets ? Si l'IRAM travaille avec un réseau de consultants sahéliens, les conditions actuelles nécessitent un autre type de profil : des cadres gestionnaires de projet. Enfin, un autre ressort pour desserrer l'étau actuel consiste à améliorer l'accompagnement des acteurs de la société civile en identifiant leurs réactions et en faisant connaître celles-ci à travers un travail de plaidoyer.

**Imma de Miguel** a rappelé que l'insécurité ne touche pas seulement les expatriés mais aussi les populations locales qui souffrent des vols de bétail, des conséquences de l'afflux d'armes (notamment en provenance de la Libye)... Il s'agit donc, selon **Camilla Toulmin**, d'être attentifs aux évolutions des contextes dans lesquelles travaillent les partenaires nationaux et de se pencher sur la question des dispositifs à adapter pour protéger ces partenaires. Il pourrait, par ailleurs, être utile de s'intéresser aux conséquences économiques de la situation insécuritaire afin de mieux cerner les acteurs qui y gagnent et ceux qui y perdent.

**Roger Blein** a poursuivi le débat en interrogeant Florence Lasbennes sur la manière dont la question était appréhendée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Comment le débat se pose-t-il ? Comment rééquilibre-t-on une politique de type sécuritaire par une approche développement ? Des initiatives sont-elles prises et dans quels sens ? **Florence Lasbennes** a expliqué que ces problématiques ne se posaient pas en tant que telles au Conseil de sécurité, bien que plusieurs États membres souhaitent mettre deux éléments de débat sur la table des discussions. Il s'agit en premier lieu de s'interroger sur les manières de traiter ce type de situation afin d'éviter que les populations se retrouvent en état d'isolement. Le second élément de discussion porte sur l'enracinement d'AQMI en tant que principal pourvoyeur de protection sociale dans le nord du Sahel, interpellant à la fois les politiques nationales, mais aussi les méthodes de coopération et les financements.

**Bio Goura Soulé** a clos la table ronde en résumant les principales pistes de réflexion développées par les intervenants. Une piste importante qui s'est dégagée des discussions consiste à impliquer plus fortement les acteurs locaux dans le développement (organisations de la société civile, organisations de producteurs agricoles, organisations de pasteurs, cadres des administrations...). Cependant, Bio Goura Soulé a précisé que l'implication des acteurs locaux pour remplacer l'expertise étrangère soulève un certain nombre de questions concernant notamment la redevabilité et la reddition vis-à-vis des donateurs de l'aide. Enfin, bien que la montée de l'insécurité au Sahel soit dans tous les esprits, il existe aujourd'hui peu de coordination entre les institutions internationales et les différents partenaires financiers de la coopération sur la prise en charge des problèmes rencontrés par les acteurs du développement et les populations sahéliennes.



## Présentation des intervenants

**Roger Blein**, membre de l'IRAM et du Conseil d'analyse stratégique (C.A.S.) de l'IRAM, est expert indépendant. Au cours des dernières années, il a réalisé de nombreux travaux en Afrique de l'Ouest, apportant son appui à différentes catégories d'acteurs (organisations paysannes, ONG, administrations nationales et régionales) dans la formulation ou la mise en œuvre de politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

**Pierre Boilley**, docteur en histoire est directeur du Centre d'études des mondes africains (CEMAf) et professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'histoire contemporaine des touarègues, traitant en particulier du Nord Mali.

**Bernard Bonnet** est salarié et membre de l'IRAM depuis 1988. Agronome et géographe, il effectue plusieurs missions par an dans les pays du Sahel, en appui à des projets relatifs à la sécurisation des systèmes d'élevage pastoraux ou à la gestion concertée des ressources naturelles. Il dispose d'une connaissance approfondie des problématiques de développement dans les zones pastorales et agro-pastorales des pays sahéliens.

**Jean-Jacques Boutrou** est directeur général de l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) et membre du C.A. de Coordination Sud. AVSF soutient des projets de promotion de l'agriculture paysanne en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Dans les Andes, il y a quelques années, et au Sahel aujourd'hui, l'association AVSF est confrontée aux risques d'insécurité qui pèsent sur son personnel.

**Johnny Egg**, président de l'IRAM, ex-chercheur en économie à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), est spécialisé dans l'analyse des marchés agricoles et des politiques de sécurité alimentaire des pays en développement. Il a conduit et dirigé de nombreux travaux de recherche et d'étude dans les pays du Sahel.

**Jean-Jacques Gabas**, membre du CA de l'IRAM, est chercheur détaché au CIRAD (Centre international de recherche agronomique pour le développement), UMR ARTDEV (Acteurs, ressources et territoires dans le développement). Économiste, il est maître de conférences/HDR à l'université Paris Sud/XI ainsi qu'à Sciences-Po Paris et enseigne à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (master CIAHPD, Coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement). Il est président d'honneur du GISGEMDEV (Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement). Il a publié de nombreux ouvrages et articles en économie du développement et sur les politiques de coopération.

**Dominique Gentil**, membre de l'IRAM et du C.A.S de l'IRAM, est socio-économiste (HEC et docteur en sociologie). Retraité de l'IRAM, dont il a été salarié pendant plus de trente ans et président durant 12 ans, il a conduit de nombreux travaux d'études relatifs aux organisations paysannes, à la microfinance ou à la décentralisation notamment dans les pays du Sahel. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages sur les processus de développement rural en Afrique et sur les politiques de coopération.

**Yves Gueymard**, membre de l'IRAM et du C.A.S de l'IRAM, est, depuis septembre 2011, chef du service de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France au Mali. Il connaît particulièrement bien les enjeux économiques, politiques et sociaux du développement du Nord du Mali, pays dans lequel il a effectué une grande partie de son parcours professionnel.

**Florence Lasbennes**, membre du C.A.S de l'IRAM est actuellement l'adjointe du coordonnateur de la « High Level Task Force on Global Food Security », organe rattaché au Secrétaire Général des Nations Unies. Auparavant, elle dirigeait le bureau des politiques de développement économique et agricole au sein du ministère français des Affaires étrangères, à Paris, après avoir travaillé en appui technique à la formulation de politiques foncières au Mali.

**Imma de Miguel** est chargée de programme régional Justice économique en Afrique de l'Ouest pour OXFAM et membre du C.A.S. de l'IRAM. Basée à Cotonou, elle travaille dans la mise en œuvre de la campagne « Cultivons la terre, la vie, le monde » dans la région et comme conseillère pour les programmes de moyens d'existence du Burkina, Tchad et Mauritanie.

**Camilla Toulmin** est directrice de l'IIED (International Institute for Environment and Development) à Londres et membre du C.A.S. de l'IRAM. Docteur en économie, elle est spécialiste des politiques foncières en Afrique. Ses travaux portent également sur les relations entre politiques de développement et préservation de l'environnement.

**Bio Goura Soulé** est directeur du LARES (Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale) à Cotonou et membre du C.A.S. de l'IRAM. Docteur en économie, il a réalisé de nombreux travaux d'expertise sur les politiques agricoles (nationales et régionales) et sur le commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest.

## Bibliographie

Guengant J.-P., 2007. *La démographie africaine entre convergences et divergences*.  
In : Ferry B. (coord.) : *L'Afrique face à ses défis démographiques*. AFD-CEPED-  
Karthala, 379 p.

Guengant J.-P., 2010. *Mali : Projections 2010-2050*. Annexe au rapport Banque  
Mondiale 2009 : *La Mali face au défi démographique*.

*l'institut de recherches et d'applications des méthodes de développement*

[www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

IRAM Paris (siège social)

49, rue de la glacière 75013 Paris

téléphone : + 33(0)1 44 08 67 67 — télécopie : + 33(0)1 43 31 66 31

[iram@iram-fr.org](mailto:iram@iram-fr.org)

IRAM Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-le-Lez

téléphone : + 33(0)4 99 23 24 67 — télécopie : + 33(0)4 99 23 24 68

[iram@iram-fr.org](mailto:iram@iram-fr.org)